BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Joseph Leconte à Marie L. Mahon; John A. Maught à Cécile H. Cassard; Chas H. Williams à Gussie Ducongé; John Warner Jr., à Clara Lindner; Leo C. Dempsey à Helen E. Kavanogh, Albert Johnson à Anita Butler; Ernest G. Pabiovich à Adele M. Parr; Henry Tervalon à Anita Mercadal; John B. Donnelly à Alice Kairdoff; Geo. F. Frisch à Florence T. McInerny, Chas. Newbauer à Oliva M. Yaeger; H. Pichon à Lucrétia Cousin; Joseph R. Stephens à Ajeline Clement; Arthur Salaun à Mary Mascaro.

DECES.

MASSE—Décédé hier, à 12.30 heures de après midi, à l'Hôpital de Charité JEAN MASSE natif de France. Les amis et connaissances du défunt sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 11 heures. Départ du salon de pompes funèbres de James Bonnot, 628 rue Ste-Anne.

MESSE FUNEBRE

Une messe sera dite pour le repos de l'âme de feu Mme FRANÇOIS AUDIBERT, samedi, le 6 novembre 1909 à l'église Ste Rose de Lima, à huit heures du matin. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

31 oct—31 nov 2 3 4

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

J. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

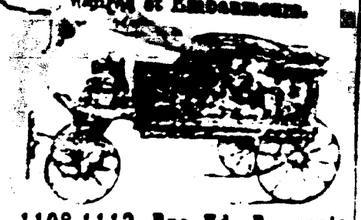

1108-1112 Rue Rd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 292.

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits aux prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

LES jours d'école sont les jours où les habitudes importantes de la vie se prennent. Enseignez à vos enfants à se servir de la

Poudre Dentifrice

PARFAITE DU

Dr. Lyon

et ils vous en béniront un jour. Elle nettoie, embellit, conserve les dents et rend l'haleine pure et agréable.

7 jan—1an—mer

NAISSANCES.

Mmes Albert C. Abbott, un garçon; Jos M. Weatley une fille; Daniel Bertonière, une fille; Rodney Mathews, une fille; Hy S. Schilk, une fille; Frank Richard, une fille; Chas D. Martin, un garçon; Numa Buiot un garçon.

DÉCES.

Wm McGlynn, 25 ans, 1701 St. Thomas; Elizabeth Dougherty, 53 ans, 830 Market; Nellie Gurovich, 34 ans, 2625 Howard; Edw Zimmermann, 43 ans, Hôpital Touro; Lucien Bergeron, 43 ans, paroisse St. Bernard; Anna Taranto, 42 ans, 1944 Chippewa; Victor J. Jourdan, 24 ans, 2307 Dumaine; Hauxley Hyde, 45 ans, 1775 Cypress; Frank Kupferle, 47 ans, 1819 Tours; Fk Purcell, 32 ans, Hôpital de Charité; Josephine Marroche, 70 ans, No 922 rue Nord Johnson; Chas Rice, 20 ans, 1122 S. Robertson; Sammie W. Pleasme, 50 ans, 1225 N. Broad; Chas Simms, 38 ans, 2243 S. Remparts; Louise Lombard, 57 ans, 603 Olivia; Arnello Etienne, 47 ans, 2126 Delachaise; Wilermine Hedley, 2 mois, 2948 Annonciation; Juliana Mogines 8 jours, 1536 N. Rocheblave; Hélène M. Schmitt, 20 ans, 3727 Annonciation.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

The Fairbanks Co., vs R. C. Huston, réclamation de $130,50 sur un compte courant.

Albert Mackie Grocer Co., vs Paul J. Sbisa, réclamation de $218,72 sur un compte courant.

The Louisiana Cypress Co vs. Fred L. Goodwin, réclamation de $640,04 sur des billets.

Isaac Fox vs Crescent Glass & Mirror Works Co. action en recouvrement de $1300,00 sur des billets.

Old Kentucky Distillery & F. Hollander Co. vs Wm. J. Cheevers, Fred Bauderet et Gus D. Revol, réclamation de $428,95.

La succession de Victoria F. Duvernay vs Mme Emile Gaillardet et als, demande de partage.

L. B. Evans Son Co vs Topping Shoe Co, reclamation de $297.40, sur un compte-courant.

Southern V. M. Co vs Wm Spellman, réclamation de $260.

Salvadore Russo vs Cornelius Gévaré réclamation de $100 sur des billets.

Margaret Fortado vs N. O. Ry & Light Co, action en dommages de $1,000.

Marx Bloch vs Y. R. Le Monnier, Jr., action en recouvrement de $4,000.

Angèle et Thérèse Frigerio vs H. Oberdorfer & Cie, réclamation de $205.50.

Nelson Huff vs N. O. Railway & Light Co., action en dommages de $50,000.

Riggs Cypress Co vs Morgan La & Texas R. R. & S. S. Co., action en dommages de $1,75.98.

John F. Miquet vs Frank Miquet et als, demande de partage.

Successions ouvertes:

J. C. Anderson, Wm Schmitt.

PETITES ANNONCES.

Perdue—Une Broche en or avec initiales H. C., rue Orléans, entre Bourbon et Dauphine; rapportée au 827 Orléans, récompense. 3 nov—1f

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparution:

Louis Bundy, attaque à main armée.

Condamnations.

Anthony Costello, larcin, 60 jours de prison; Wm Seaman, larcin, 6 mois de prison.

Acquittés.

Adam Rowe, menaces. Eli Lavergne, port d'arme cachée. Jos. Sarazin, Hy Smith, actes de violence. D. S. Cartledge, larcin.

Trouvé coupable

Jos. Gonzales, actes de violence.

COUR SUPREME DE L'ETAT.

Décisions par le juge Breaux

Wm P. Blank vs John Blanc et al, jugement confirmé.

James Wilkinson vs Felix S. Hingle, jugement confirmé.

Mme Jane W. Benedict vs Mme Geo. Pasey et al, demande repoussée.

The J. Troger Co. vs Cavanaugh Co., jugement confirmé.

Root N. Bush vs Paula Trahan, demande repoussée.

The Globe Lumber Co. vs L. W. Harton, demande repoussée.

Par le juge Nicholls

S. H. Sibley vs Florence Pierson, jugement confirmé.

E. W. Hood vs Gibert Wilson, demande repoussée.

Victoria Lumber Co vs J. G. Jordan et als, demande repoussée.

Par le juge Monroe.

Jim Scroggin vs A. D. John et als, demande repoussée.

Mme A. P. Maples vs Colored Missionary Baptist Church, demande repoussée.

E. G. Schlieder vs James T. Boulet, jugement confirmé.

Eois Simonaux vs Ramos Lumber Co., demande repoussée par le juge Provosty.

L. M. McDuffie vs Sam Walker, demande accordée.

A. N. Miller vs Paul N. Cyr et als, jugement infirmé.

Union Garment Co vs Silvan Newburger, jugement confirmé.

Atkins Bros. Co. vs Texas & Pacific R. R. Co., demande repoussée.

La succession de Louis Morgan, jugement confirmé.

Par le juge Land:

A. Y. Roach vs J. H. Craig, jugement confirmé.

Tulane Improvement Co. vs W. B. Green Photo Co., jugement infirmé.

John Y. Jones vs Texas & Pacific Ry Co., demande accordée.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Mme Frank C. Hymel à Joseph V. Simon, terrain, Farragut, Newton, Nelson et De Armas, $150.

Albert B. Gerdes à Marie A. Simpson, terrain, Carondelet, Terpsichore, Baronne et Melpomène, $374,44.

Chas. Muller & als à Jos. Cressend, terrain, Orléans, Salcedo, Lopez et Ste. Anne, 2me district, $1300.

Laurent Escat & als à Edward Malacher, terrain, 3me district, Royal, Chartres, Hancock et Monroe, $725.

Frank H. Methe à Jose G. Brisolara, 3 terrains, Dumaine, White, Dupré, Ste Anne, $6,500.

Paul F. Renaud à Provident B. & L. Ass'n, portion Camp, Bordeaux, Chestnut et Valence, $800.

L'acquéreur à Mme John B. De Lisle, même propriété, $800.

Chas E. Brower à Jean M. Dastugue, 4 terrains, Septième District, Burdette, Colapissa, Bernadotte et Fig, $750.

Vve Cyrilla Berlinger à Armstrong Donaldson, terrain faisant face à la rue Montégut, $2,000.

Gentilly Terrace Co à Wm J. Ganucheau, 2 terrains, Venus, Selma, Franklin et Monroe, $765.

Robt C. Bell et épouse à Mlle Deboval V. Bell, terrain, Champs-Elysée, Tonti, Miro et Français, $2,200.

Conseil Municipal.

La séance régulière des membres du Conseil Municipal a été tenue hier soir sous la présidence de M. McRacken. Seules des affaires de routine ont été discutées.

"Le Meschacébé".

Dans son dernier numéro, le *Meschacébé* annonce qu'il change de mains. M. Charles Lasseigne l'a vendu à M. Eugène Dumez, qui, en même temps que propriétaire, en devient rédacteur.

Le *Meschacébé* est, à la campagne, le doyen des journaux, sa fondation par M. Léo Estèr, datant du 31 août 1856. Deux ans après, le journal devint la propriété de M. Ernest Legendre, et ensuite, celle de M. Eugène Dumez, père de son nouvel acquéreur, et de M. Honoré Bellow.

Quand éclata la guerre, en 1861, ces messieurs épousèrent la Cause du Sud et servirent sous ses drapeaux jusqu'à la cessation des hostilités. Rentrés dans leurs foyers, en 1865, MM. Dumez et Bellow reprirent la publication de leur journal. En 1875, M. Dumez mourut, et M. Bellow vendit le journal à MM. Charles Lasseigne et Lovincy Moutz. Plus tard, ce dernier se retira du journalisme et laissa M. Charles Lasseigne seul propriétaire du *Meschacébé*.

Aujourd'hui c'est M. Lasseigne qui se retire du journalisme, y étant forcé par un affaiblissement de sa vue et l'épuisement de ses forces. M. Lasseigne dirigea le *Meschacébé* avec habileté et sut mériter la respectueuse estime de sa clientèle. Toujours il demeura fidèle à la Démocratie dont il défendit les grands principes avec conviction et zèle, suivant en cela l'exemple de ses aînés.

Le père du nouveau propriétaire du "Meschacébé," M. Eugène Dumez, fut un des journalistes les plus distingués dont s'honora la Presse en Louisiane. Il y rayonnait en même temps que M. de Lamelonnière et notre vieil ami Gentil.

Le *Meschacébé* aura désormais à sa tête un homme jeune, actif, qui saura lui conserver sa popularité; mais il perd un vieux et fidèle serviteur qui contribua, par sa courtoisie, sa parfaite correction en tout, à lui acquérir cette popularité.

Quand on a donné à une œuvre le meilleur de son cœur, quand on lui a donné sa substance même, c'est avec tristesse que l'on doit s'en séparer.

M. Lasseigne, avec bonté, recommande son successeur au sympathique intérêt des lecteurs du "Meschacébé" et en prend congé dans le langage plein de modestie que voici:

Adieu à Nos Lecteurs.

Ce numéro du "Meschacébé" sera le dernier qui paraîtra sous ma direction. Une affaiblissement de la vue et des infirmités qui me rendent pénible la vie active m'obligent à abandonner la direction du journal et je l'ai cédée à un homme jeune et plus capable que moi de la continuer. Ce successeur est bien connu de toute notre population, parmi laquelle il est né et a toujours vécu. Son père a été, pendant 22 ans avant nous, le directeur du "Meschacébé", dont il avait fait un journal important et justement renommé. C'est à ce père que nous succédions, il y a trente-un ans, et c'est à son fils que nous remettons la conduite du journal après l'avoir tenue pendant près d'un tiers de siècle.

Notre successeur, après ce numéro, est M. Eugène Dumez. Il porte un nom qui a figuré autrefois avec éclat dans le journalisme louisianais, un nom qui s'était entouré d'une réputation universelle par la distinction des écrits qu'il signait, le nom d'un profond penseur, d'un érudit qui faisait autorité dans la littérature française.

Il est inutile que nous fassions ici les éloges de M. Dumez fils. Comme citoyen, il s'est fait connaître par son urbanité, par sa probité et par d'autres qualités qui rendent l'homme estimable; comme écrivain il n'a pas eu jusqu'ici l'occasion de beaucoup exercer sa plume. Il connaît parfaitement le français et l'anglais, mais ses préférences sont pour cette dernière langue et c'est d'elle qu'il compte se servir pour rédiger le journal.

Nous sommes certain qu'un bienveillant patronage lui sera accordé et qu'il saura le mériter par les efforts qu'il fera pour servir les intérêts de la communauté et lui fournir un journal intéressant.

En nous retirant, nous remercions la bonne population de St Jean-Baptiste du soutien accordé depuis que nous publions le "Meschacébé"; nous la remercions surtout de la grande indulgence quelle a témoignée pour nos fautes, qui ne prouvaient jamais d'un mauvais vouloir.

CHAS. LASSEIGNE.

Le Goût de la Nation a été modifié et développé par le Uneeda Biscuit.

Les gens ne se contentent plus des biscuits que l'épicier sort de sa caisse ou de son baril où ils sont exposés à la poussière, à la moisissure et à être tripotés.

Ils ont appris que les seuls biscuits qui soient secs, tendres, toujours frais et réellement BONS, sont ceux qui sont protégés par un emballage à l'épreuve de l'humidité. Ce sont ceux qu'ils obtiennent —comme s'ils sortaient du four— quand ils demandent l'

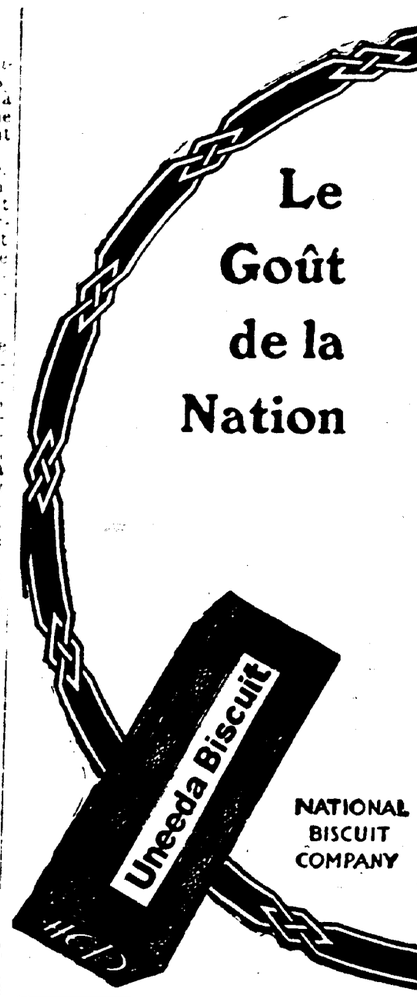

Uneeda Biscuit

NATIONAL BISCUIT COMPANY

5¢

L'affaire Bortuna.

M. Sturgis Adams, avocat de Karl Bortuna, le meurtrier du boulanger J. George Knecht, contre lequel le jury de la cour criminelle a rendu, ces jours derniers, un verdict de meurtre au premier degré, a déposé hier une demande en nouvelle audition de cause au nom de son client.

Le juge Baker rendra sa décision dans un jour ou deux, après examen du dossier, mais l'impression générale est que cette demande sera repoussée et que Bortuna sera condamné à mort. Le juge Baker prononcera la sentence vendredi.

Lunk Hertzog succombe à ses blessures.

Lunk Hertzog, le vieux pêcheur du lac Barataria, qui avait été grièvement blessé par des chasseurs, dimanche dernier, est mort hier matin à l'Hôpital de Charité.

Son fils, James Hertzog, qui lui-même a été blessé par les mêmes individus, déclare que son père et lui ont été victimes d'un véritable guet-apens commis de sang-froid.

Jusqu'ici aucune arrestation n'a été opérée mais immédiatement après la mort d'Hertzog une accusation de meurtre a été portée contre les chasseurs John Ehret et ses deux fils Casimir et Jules; Frank Tillotson, E. Breaux et Richard Wesser.

Ehret père a admis qu'il avait donné ordre à ses camarades de tirer, mais seulement après que Hertzog eut pointé un fusil dans la direction des chasseurs en proférant des paroles de menaces.

Ses compagnons de chasse ont fait une déposition identique et déclaré qu'ils considéraient leur vie comme menacée par Lunk Hertzog et son fils James.

Mort subite.

Pendant que Monroe Pilford, un homme de couleur domicilié rue Colisée 4903, travaillait sur une échelle en la demeure de Reilly Taylor, en face du Parc Audubon, hier après-midi, il a été pris d'une indisposition subite et est tombé à terre.

L'ambulance a été mandée aussitôt, mais le malheureux avait expiré avant l'arrivée des étudiants en médecine. Le coroner a fait la levée du corps et a donné un certificat de décès causé par une affection cardiaque.

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8½ Mats Wed. Sat. 2

PRIX ..... 75c à 1.50

OLGA NETHERSOLE

Mardi soir, Mercredi matinée, "The Writing on the Wall". Mercredi soir, Samedi matinée et soir, "Sapho". Jeudi soir, "The Second Mrs Tanqueray". Vendredi soir, "Camille".

Semaine Prochaine—"The Servant in the House".

2 nov—5f

Orpheum Phone Main 2328

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI SOIR, 1er NOV.

Matinées tous les jours, Lundi excepté, à 2.15.

Prix 10c à 50c.

Tous les soirs à 8.15—Prix 10c à 75c.

Vaudeville Avancé — Mlle Charlotte Parry & Co. — JULIEN TANNEN — La Veen Cross & Co. — Donovan et Arnold — Fox et les Sœurs Millership — "Redpath's Nanny" — Mingo de Clark — MARRELLES

Orchestre Augmenté 15 Pièces

KINODROME

2 nov—5f

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

17 oct

Enlèvement.

Lalla Vollmer, une jeune femme de 18 ans, et N. H. Clark, alias N. C. Hill, ont été arrêtés hier soir sur la requête des parents de la jeune femme qui habitent Atlanta, Gie. La jeune fille a, paraît-il, quitté son domicile à l'insu de ses parents et depuis vivait maritalement avec Clark dans les différentes villes qu'ils ont traversées.

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT at 8 MATS Tues. Thurs. Sat. 2

PRIX SOIRS—15c à 75c MATINEES—15c à 35c

Le Grand Succès National

THE Man of the Hour

Avec un Fort Personnel.

Semaine Prochaine—Thurston, le Magicien

2 nov—5f

THEATRE DE L'OPERA

Troupe Française de Grand Opéra de JULES LA TOLLE.

Jeudi, le 4 Novembre, à 8 heures—5me soirée d'Abonnement.

"LA TRAVIATA"

Opéra en 4 actes, musique de Verdi. MLLE BOLLAND dans le rôle de Violetta. Mise-en-scène nouvelle de l'Opéra Comique réglée par Mme. Bertin, régisseur général. GRAND BALLET.

Samedi soir, "Les Huguenots". Bureau de location chez Grunewald, 735 rue Canal, 9 a m à 6 p m.

2 nov—2f

BLANEY'S LYRIC THEATRE

PHONE MAIN 3100

EVERY NIGHT AT 8 SHARP

MAT—SUN—MON—THURSDAY

La Meilleure et plus Heureuse Stock Co.

Chants—Cette Semaine—Portraits. Chas. E. Blaney Gérant

EDNA MAY SPOONER

Et ses Artistes dans "THE LOST TRAIL."

Semaine Prochaine.—"Mistress Nell"

10c—SHUBERT Spécialité Continue de 12.30 à 10.30 p m Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

AVIS SPECIAL.

Le Dr HENRY F. ADER, de retour de Paris, reçoit ses clients à ses bureaux de consultation suite 732 734 Bâtisse Audubon, coin Canal et Bourgogne. Heures de 10 à 1 et de 4:30 à 6. Phone—Main 1520.

31 oct—31 oct au 7 nov inc

—Pas sans retour !

—Est-ce à vous, si loyal, de me donner un tel conseil ?

Il resta muet un instant, frappé de la fermeté et en même temps de la tristesse avec laquelle elle venait de prononcer ces mots, et enfin il s'écria :

—Vous ne m'avez jamais aimé pour me désespérer ainsi !

—Qu'en savez-vous ? répliqua-t-elle en s'animant et qui vous dit que si j'ai si promptement engagé mon avenir, ce n'était pas pour étouffer en moi de vaines espérances, pour chasser des rêveries dangereuses et fermer l'oreille aux voix secrètes qui, comme vous en ce moment, venaient dans la nuit faire miroiter à mes yeux les illusions d'une alliance impossible ?

—Suzanne !

—Qui vous dit, poursuivit-elle d'une voix plus ferme, que je n'aie pas deviné le but de vos promenades à la Condraie, le langage de vos yeux et leurs prières trop éloquentes pour n'être pas comprises et auxquelles peut-être je n'étais que trop disposée à répondre ?

—Suzanne, ma Suzanne !

—C'est un aveu que je ne voulais faire à personne et qui s'échappe de mes lèvres, parce que j'ai confiance en votre honneur et que je compte sur votre amitié pour respecter le mien. Je mourrais plutôt d'ailleurs que de me laisser déshonorer, ne fût-ce qu'à mes propres yeux.

Elle ajouta amèrement :

—Nous ne sommes pas du même monde, mon ami, et votre père, qui pourtant m'a toujours témoigné une profonde tendresse, a pris soin de me le rappeler.

—Lui !

—Il ne consentirait pas à une telle union si vous aviez l'imprudence de la lui proposer.

—Qu'en savez-vous ?

Elle secoua la tête.

—Je connais trop ses idées sur ce point pour conserver le moindre doute. Aujourd'hui même il a donné son approbation à mon mariage avec trop d'empressement pour que je n'aie pas lu sur son visage la satisfaction qu'il en éprouvait. Sans doute, Jacques, il avait prévu ce que vous venez de m'apprendre, et c'était sa réponse.

—Lui qui vous a toujours tant aimée!

—Peut-être ; mais il est d'autres sentiments qui lui tiennent plus profondément au cœur, l'orgueil de son nom et de son titre, l'honneur de sa race, le désir de voir son fils, au lieu de s'abaisser jusqu'à une fille d'origine obscure et de fortune modeste, s'élever, s'élever toujours, par une de ces alliances qui flattent la vanité et doublent les richesses d'une grande maison. Voulez-vous que je sois franche jusqu'au bout? Vous vous en souvenez peut-être, l'an dernier, à l'automne, il y eut une nombreuse réunion à Angeville, à l'occasion des chasses. Vous étiez là avec votre ami, M. Jean de Vrigny. Mon tuteur m'y avait amenée. Peut-être vous êtes-vous montré trop empressé auprès de moi. Notre ancienne amitié vous y autorisait, et peut-être aussi je ne cachais pas assez ma fierté de l'hommage d'un cœur où j'étais si heureuse de tenir une petite place. Le marquis a l'œil pénétrant. Je crus reconnaître dans ses regards une vive contrariété de cette intimité qu'il favorisait autrefois, alors que j'étais enfant. Quelques instants avant le dîner, il me prit à part et, en termes très doux mais très clairs, il m'expliqua les projets qu'il formait pour vous, la nécessité de grandir toujours, si on ne veut déchoir, et sa volonté de vous ménager, quand le moment serait venu, les avantages d'une alliance nécessaire, au temps où nous vivons, au maintien d'un grand nom et d'une haute position. Ce soir là —pourquoi vous le taire?—je quittai le château où je venais auparavant avec tant de joie, l'âme blessée et pleine d'idées sombres. Je me jurai d'accorder ma main au premier qui la demanderait, pour bien prouver à votre père que je l'avais compris et aussi afin d'étouffer en moi les idées ambitieuses qu'il venait d'y découvrir, à tort peut-être, et dont il me démontrait si clairement le néant et la vanité.

—Mon père ! s'écria l'officier frappé de stupeur.

—Lui-même !.....

—Je ne puis douter de votre sincérité, et cependant je ne saurais en croire mes oreilles.

—Il le faut !

Elle ajouta vivement :

—D'ailleurs n'avait-il pas raison ? Avec quelques caresses il essayait de panser les blessures qu'il venait de me faire ? Comme il m'affirmait que je n'aurais jamais d'amis plus sincères et plus dévoués que vous et lui. Mais il avait atteint son but ! Il voulait couper les ailes de mes chimères et c'était fait !

Elle se leva et, debout devant l'officier qui l'écoutait le cœur serré elle reprit :

—Eh bien ! oui, ce soir là elles y régnaient en effet. Oui ! j'avais entrevu l'aurore d'une félicité qu'il a tuée en germe et qui ne renaîtra plus. Je m'égarais dans des régions qui me sont interdites !.... Elles sont mortes, mes chimères, et je leur ai dit adieu pour toujours!

—Suzanne, mon amour !.....

—Laissez-moi finir.... Pour guérir la maladie dont j'étais atteinte, j'ai employé un remède héroïque. Je me marie. Dans quelques jours je m'appellerai madame George Dufresne. C'était écrit sans doute au livre du destin, et bientôt le notaire, l'estimable Me Tâcheron, y aura ajouté sa signature.

Elle essayait de sourire, mais il y avait des larmes dans sa voix, et d'autres larmes gonflaient ses yeux.

L'officier enlaça sa taille de ses deux bras et la pressa contre lui dans un élan d'amour.

Comme si elle eût compris le danger, elle se dégagea d'un violent effort en disant:

—Pas un geste ou je m'enfuis et nous ne nous reverrons plus ! Du jour dont je vous ai parlé, depuis cette soirée d'Angeville, mon parti fut pris et il n'a pas dépendu de moi qu'il ne fût exécuté sur l'heure. Quant M. Dufresne s'est présenté—et Dieu sait que je ne songeais pas à lui ! —j'ai demandé vingt-quatre heures de réflexion dont je n'avais pas besoin et j'ai répondu oui. Nos destinées, comme vous le disiez tout à l'heure, sont fixées.. Que sera la mienne ?

Elle eut un geste adorable des épaules, un geste très coquet et navrant cependant, qui signifiait :

—Tant pis, le sort en est jeté !

Jacques d'Angeville se rongeait les lèvres de dépit.

Il y avait dans ce récit un cri de l'âme, un accent de vérité qui ne pouvait le tromper, et cependant il ne comprenait pas.

Il connaissait son père. Il savait de quelle affection son cœur était plein pour elle et pour lui, pour lui surtout son fils, et il serait allé à l'encontre de ses désirs, sans même le consulter, sans le prévenir !

Était-ce possible?

Et près d'elle il sentait l'amour dont il était épris depuis si longtemps grandir et s'enflammer.

Jamais elle ne lui avait paru plus belle que dans cette sereine nuit de printemps, sous les étoiles qui seules assistaient à cette scène, à l'ombre de ces arbres, à travers le feuillage desquels un rayon de lune tombait sur elle et l'illuminait comme dans une apothéose de féerie.

Il lui fallait se livrer à des efforts surhumains pour ne pas tomber à ses genoux et l'étourdir de ses supplications.

Mais il était retenu par ce sentiment de l'honneur auquel Suzanne venait de faire appel et par le respect de cette jeune fille qu'il avait vue tout enfant et qui s'était toujours confiée à lui avec l'abandon d'une sœur.

Elle poursuivit, avec une tristesse contenue :

—Tout ce que je demande à mon avenir, Jacques, c'est d'être effacé, obscur et sans secousses. Voulez-vous toute la vérité ? Je n'aime pas encore celui auquel j'ai lié ma vie. Je tâcherai de l'aimer et de m'en faire aimer et je jure devant Dieu d'être et de rester une honnête femme. Je pourrai souffrir, mais je n'aurai à rougir ni devant moi ni devant les autres. Pour vous, mon ami, si vous avez quelquefois pensé à votre jeune voisine de campagne, à l'orpheline que votre père et vous, en souvenir de sa mère sans doute, vous avez entourée de soins et de prévenances, vous l'oublierez en contractant une alliance digne de vous et je ferai des vœux pour votre bonheur. Vous pouvez toujours compter sur mon inébranlable amitié. Je suis heureuse de vous avoir vu ce soir et mon cœur est soulagé. Mieux vaut entre nous une franchise entière qu'une équivoque dont je ne veux pas et qui ne nous satisferait ni vous ni moi.

Elle s'arrêta.

Sa voix s'était altérée.

Elle fit un pas pour se retirer en murmurant :

—Adieu !

Le lieutenant l'arrêta d'un geste de prière.

—Encore un instant, supplia-t-il. Je vous donne ma parole de ne pas prononcer un mot qui puisse vous froisser. Vous me désespérez, Suzanne, mais je veux croire que vous réfléchirez encore et que vous ne ferez pas ainsi votre malheur et le mien.

Elle s'arrêta et se tint droite devant lui.

—Vous souvenez-vous, reprit-il, qu'un jour — il y a déjà de longues années — j'avais dix-neuf ans, je crois, et vous en aviez à peine sept à huit, je vous dis ici même, en plaisantant : — Si jamais j'ai quelque grand secret à te révéler, je t'écrirai et je placerai ma lettre sous cette pierre.

Il désignait de la main un ancien cadran solaire placé au centre du carrefour où ils venaient de se rencontrer.